

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du lundi 25 janvier 2016 à Vescours (salle polyvalente)

Membres titulaires présents : Pierre RIONDY, Corinne PALLUD, Isabelle PROST, Paul CHAGNARD, Marie-Laure CLAPPAZ, Didier FLEURY, Aimé NICOLIER, Thierry THENOZ, Thierry FAUSSURIER, Michel LEMAIRE, Jacques SALLET, Hervé CAVILLON, Christophe RIGOLLET, Nathalie LIGERON, Michel BOUILLET, Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCOT, Michel BRUNET, Agnès BONNAND, Eric DARBON, Marie-Claire DOUAY, Laurent VIALLO, Catherine CLERMIDY, Chantal THENOZ

Membres titulaires absents : Thierry PALLEGOIX, Karine PACCOUD (donne pouvoir à J. SALLET)

Validation du compte rendu du 14 décembre à l'unanimité des présents.

Délégation au CoPil « Développement durable » de CAP3B : Sont désignés Aimé Nicolier en titulaire et Pierre Riondy en suppléant. Agnès Bonnand à rajouter pour la commission tourisme.

1. Modification tableau des emplois :

Le président rappelle qu'un poste provisoire d'une durée hebdomadaire de 20H00 avait été créé au centre multi accueil le 1^{er} février 2015 pour remplacer Magali Felix, en situation de handicap, auprès des enfants. Magali Felix assure désormais des tâches administratives, développe des outils de communication avec les parents que nous n'avions pas pu mettre en place auparavant (et qui étaient pourtant nécessaires), reste auprès des enfants pendant la sieste (alors qu'ils étaient seuls auparavant). Cet agent a donc amélioré significativement le fonctionnement de la structure, notamment la satisfaction des usagers. Mais il convient de pérenniser un poste supplémentaire de 20H hebdomadaires pour la surveillance des enfants.

⇒ Le conseil communautaire à l'unanimité des présents approuve la création d'un poste permanent d'une durée de 20H ouvert sur les grades d'agents sociaux ou auxiliaires de puériculture.

2. RASSCT 2014 :

Le président rappelle qu'en vertu de l'article 49 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié le 3 février 2012, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, chaque année les collectivités territoriales doivent délibérer sur le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (RASSCT).

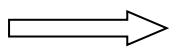
Un exemplaire de ce rapport doit être transmis au centre de gestion départemental par l'ensemble des collectivités affiliées et non affiliées, qu'elles disposent ou non de leur propre CTP/CHS.

Le Président commente ce rapport qui comprend 3 accidents de travail en 2014, d'une durée totale de 26 jours.

⇒ Le conseil communautaire à l'unanimité des présents approuve le rapport annuel 2014 faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (RASSCT) de la Communauté de communes

3. Investissement exceptionnel avant vote budget :

Le Président rappelle que 30 000 € HT avait été inscrits à l'opération n°121 « accès fromagerie » pour des travaux d'amélioration du parking de la fromagerie. Cependant suite à des contraintes techniques, il a fallu faire appel à un maître d'œuvre pour un montant de 2500 € HT. Il manque donc 2500 € aux restes à réaliser (RAR) pour pouvoir régler la facture de 30 000 € de Piquand.



Le conseil communautaire à l'unanimité des présents autorise le Président à engager et mandater, l'opération suivante dans la limite des crédits suivants : « Accès fromagerie » d'un montant de 2500 € HT / opération n°121 en précisant que les crédits seront régularisés dans le cadre du vote du budget 2016.

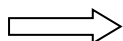
4. Accessibilité espace de la Carronnière : Demande de subvention DETR

Le Président expose que la mise en accessibilité de l'espace de la Carronnière a été mise en priorité 1 dans l'Ad'Ap. Les dossiers de subventions DETR devant être déposés avant fin mars, il convient de prendre une délibération sollicitant cette aide de l'Etat.

Le montant prévisionnel des travaux inscrit dans l'Ad'Ap est de 44 998 € HT, mais il conviendrait de déposer un dossier avec un montant prévisionnel plus important intégrant un aménagement d'ensemble du bâtiment, soit 300 000 € HT dans l'attente d'un avant-projet sommaire d'un architecte.

En outre il conviendrait de lancer la consultation des architectes pour ce projet.

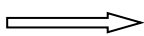
Aimé Nicolier met en garde contre le fait « de ne pas calibrer le projet sur ces 300 000 € ». Le Président précise que les montants seront déterminés en fonction des besoins, mais qu'il faut bien commencer par déposer les dossiers de subventions avant de lancer les premières dépenses.



Le conseil communautaire à l'unanimité des présents approuve cette demande de subvention de 45% ainsi que le lancement de la consultation des architectes.

5. Construction vestiaires au terrain multisports : Demande de subvention DETR

Le Président exposera ensuite que le projet de construction des vestiaires du stade multisports peut également bénéficier de subvention DETR. Il propose donc de solliciter l'Etat. Il rappelle que le montant prévisionnel des travaux du 1^{er} avant-projet était de 250 000€ HT.



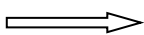
Le conseil communautaire à l'unanimité des présents approuve cette demande de subvention de 35%, plafonnée à 80 000€.

6. Participation au CA de la MARPA à St Julien Sur Reyssouze :

Le président fait lecture de la lettre des co-présidents de la MARPA de St Julien sur Reyssouze sollicitant la participation de représentants du conseil communautaire au Conseil d'administration de ce futur établissement. Le Président rappelle que le conseil communautaire précédent, en date du 15 octobre 2012, avait refusé de désigner des représentants au sein de ce CA afin de ne pas impliquer la Communauté de Communes dans le fonctionnement de la MARPA.

Le Président dit que c'est un équipement important pour le territoire qui offre un type d'hébergement original sur le territoire.

Avis favorable du Bureau.



Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la désignation d'un représentant au sein du CA de la MARPA la Reyssouze. Il désigne Monsieur Michel Lemaire.

7. Projet abattoir :

L'association des éleveurs-abatteurs en circuit court (73 adhérents situés dans un rayon de 40 km autour de Bourg) nous relance concernant la participation financière de la Communauté de communes (en capital social ou sous forme de subvention) au projet d'un abattoir de proximité avec atelier de découpe et de transformation à Ceyzériat. Le Président précise que 2 ou 3 éleveurs font partie de l'association. Le Bureau émet un avis défavorable.

Monsieur Thierry Faussurier ne prendra pas part au vote (lien familial avec un agriculteur concerné par le projet), mais il prend acte de l'avis du Bureau. Il lit un extrait d'un mail qui précise que certaines communautés de communes soutiennent le projet dont celle de Montrevel en Bresse (montant moyen de 10 000 €) et de la Vallière (25 000 €). Le contexte actuel du développement des circuits-courts favoriserait la création d'un abattoir pour des petits volumes. Thierry Thénoz regrette quant à lui que les élus départementaux n'aient pas eu la volonté de mettre tous les acteurs autour de la table et de conforter les outils existants sur Bourg afin de permettre de répondre aux besoins des éleveurs des circuits-courts. Il rappelle l'historique de l'abattoir de Bourg en Bresse. « Plutôt que de renforcer les outils existants, on distribue l'argent public sur un outil supplémentaire, regrette-t-il ».

⇒ 14 CONTRE, 10 POUR, 1 bulletin BLANC : le conseil communautaire à la majorité des voix refuse de verser une subvention de 6000 € pour la construction de l'abattoir à Ceyzériat.

8. Agent remplaçant coordinatrice CLIC :

Vu l'arrêt maladie d'un mois de la coordinatrice du CLIC, susceptible de se prolonger, et la difficulté de recruter un agent remplaçant à 35H, le Président propose de recruter temporairement du personnel pour le Centre Local d'Informations et de Coordination gérontologique en raison d'un surcroît d'activités, d'une durée de 15H hebdomadaires.

⇒ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des présents :

- DECIDE de recruter un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité pour la période du 8 février 2016 au 8 juillet 2016. Cet agent assurera les fonctions de coordinatrice du CLIC des Pays de Bresse, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 15 heures. Sur nécessité de service, l'agent pourra être amené à effectuer des heures complémentaires.

9. Demandes de dotation de soutien à l'investissement public local

Sachant que le délai réponse de l'appel à projet pour le fond de soutien à l'investissement public local était le 15 février 2015, la communauté de communes a déposé 5 dossiers pour les opérations suivantes :

- La réhabilitation de la zone d'activité de Roujus : 592 719€+215 281€ de DETR déjà obtenus (80% de 1 010 000€)
- La construction de vestiaires du stade communautaire : 146 400€ (80% de 183 000 € HT)
- La mise en accessibilité et la rénovation de l'Espace de la Carronnière : 240 000€ (80% de 300 000€HT)
- Les travaux d'étanchéité de la toiture de la fromagerie : 48 000€ (80% de 60 000€HT)
- L'acquisition et la réhabilitation d'une friche économique pour la création d'un hôtel d'entreprises : 256 000 € (80% de 320 000€HT)

⇒ Le conseil communautaire à l'unanimité des présents approuve ces demandes de subvention de 80% au titre du fond de soutien à l'investissement local.

Questions diverses :

Dossier « perspectives territoriales » : dernières informations du CoPil du 14/01/2016. Pas de remarques particulières sur le relevé de décisions, sauf Aimé Nicolier qui souhaite siéger au CoPil « prospectives territoriales ». Monsieur Brunet lui dit de venir.

« Est-ce que la spécificité ZRR a été portée à connaissance du CoPil ? Bien sûr dit le Président, mais ce n'est pas la faute de la fusion. Même avec la CC de Montrevel, on aurait perdu le classement de ZRR. »

Dates des commissions de préparation du CA 2015- BP 2016 :

- Lundi 1^{er} février à 20H00 : Commission environnement et bâtiments
- Mardi 2 février à 20H00 : Commission finances
- Jeudi 4 février à 20h00 : Commission sport et communication
- Lundi 8 février à 20H00 : Commission affaires sociales
- Mercredi 10 février à 20H00 : Commission Economie
- Mercredi 17 février à 20H00 : Commission Tourisme